



C'est le printemps





édito



sommaire

DOSSIER :
Retour sur l'année 2014

>>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
Cette année là...

>>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES

>>> p. 5 à 9

VIE SCOLAIRE

>>> p. 8

ASSO INFOS

>>> p. 10 à 12

DÉLIBÉRATIONS

>>> p. 11

ETAT CIVIL

>>> p. 11

ANIMATIONS

>>> p. 12



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Le budget n'est pas un document spécifique des collectivités locales ; les entreprises, sans en avoir l'obligation, peuvent élaborer un budget prévisionnel de l'exercice, pour finaliser les orientations stratégiques et anticiper leur répercussion sur l'activité. L'objectif est alors d'estimer le résultat attendu en mettant en œuvre ces orientations.

Dans le secteur public local, le budget a un caractère obligatoire : c'est un document de prévision, mais aussi d'autorisation. Ces caractéristiques en font l'acte primordial voté par le Conseil municipal, qui constitue pour la commune un engagement véritable.

- **Le budget est un acte de prévision** : il a pour fonction première de présenter la synthèse des dépenses et des recettes envisagées dans l'exercice. Le principe de sincérité impose que les évaluations qui y sont portées soient effectuées avec un maximum d'exactitude, sans sous-estimation ni surestimation.
- **Le budget est un acte d'autorisation** : autorisation d'effectuer les dépenses qui y figurent. Aucune dépense ne peut en conséquence être réglée, ni engagée, si elle ne résulte pas d'une inscription au budget. Cette contrainte spécifique aux collectivités, a pour but de nous garantir contre tout risque de dérive financière.
- **Le budget est un acte politique** : dans nos collectivités, il transcrit la politique décidée par le conseil municipal. La délibération votant le budget est publique, comme toutes les autres délibérations ; le document ainsi voté est mis à la disposition des administrés.

Il peut être modifié en cours d'année par des "décisions modificatives" : il s'agit de décisions d'ajustement qui n'ont aucun caractère obligatoire, et peuvent intervenir à tout moment entre la date de vote du budget primitif et la fin de l'exercice.

Il est composé de deux sections : fonctionnement et investissement qui doivent être équilibrées individuellement en recettes et dépenses. Une fois réalisé et voté, le document final est transmis à la Préfecture où il est analysé par le service du contrôle de légalité.

Son exécution en dépenses et recettes est suivie par le comptable du Trésor qui remet en fin d'année un compte de gestion faisant état du bilan de l'année écoulée. Ce document doit être comparé au compte administratif tenu par la commune.

Le Maire
José LORENZO

Retour sur l'année 2014

Activités administratives et d'ordre général

L'activité d'une commune est souvent méconnue voire sous-estimée. Cette rétrospective de l'année 2014 est destinée à rendre compte des multiples tâches accomplies et dont voici le détail.

- 21 actes d'états civils (mariages, décès reconnaissance).
- Courriers - reçus : 2040, envoyés : 1230.
- 2 600 appels téléphoniques reçus.
- 2 000 personnes reçues.
- 600 administrés reçus par le Maire (2 jours/semaine sur rendez-vous).
- 1234 mandats de paiements - 452 titres de recettes.
- 24 inscriptions sur liste électorale.
- 12 dossiers de demande de subventions pour travaux.
- Conception et distribution de 4 bulletins municipaux.
- 40 demandes de location des salles communales (hors utilisation par les associations de la commune).
- 6 contrats à durée déterminée établis pour emplois saisonniers.
- 97 dossiers d'urbanisme déposés : 19 permis de construire, 37 déclarations de travaux, 41 certificats d'urbanisme.
- 10 680 tickets cantine vendus (non compris les repas destinés à la crèche et au centre aéré qui sont réglés trimestriellement par LEC, association gestionnaire des services).
- 13 500 repas servis à la cantine (y compris les repas destinés à la crèche et au centre aéré).
- Conception d'un Plan Communal de Sauvegarde.
- 76 délibérations actées issues des 12 réunions du Conseil Municipal.
- 5 votes de budgets primitifs.
- 94 arrêtés du Maire actés.

Les travaux d'investissement

Outre les travaux d'entretien de bâtiments et de voirie, l'année 2014 a vu la réalisation d'un grand nombre d'opérations d'investissement.

- Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) : 2 cuves de réserve d'eau de 30 m³ chacune, ont été installées 1 à la forêt et 1 au village de Croquié.
- Aménagement du carrefour chemin FontVieille à Garrabet permettant une meilleure visibilité.
- Réhabilitation du logement communal à Garrabet (y compris équipement de la cuisine).
- Aménagement de la zone artisanale de "Barri" à Amplaing : viabilisation de 10 lots.
- Création d'un parking près du cimetière à Mercus facilitant le stationnement des véhi-



cules.

- Réfection du mur de soutènement route de Jarnat détérioré par les intempéries.
- Mise en place d'un système de récupération d'eaux de surface, réalisation d'un mur de soutènement et goudronnage chemin du Communal à Amplaing.
- Renforcement du mur de soutènement chemin du Castagnès à Amplaing.
- Travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, et mise en place de l'éclairage public chemin de la Carlasse et impasse de la Bergerie à Garrabet pour pallier la déficience d'éclairage à cet endroit-là.

Les achats de matériel et de mobilier

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il a été fait acquisition de matériel et de mobilier :

- Un ordinateur, un photocopieur destinés au secrétariat.
- Une armoire phytosanitaire, un poste à souder, une débroussailleuse pour le service technique.
- La cantine a été dotée d'un congélateur, et de barres porte rouleaux essuie mains.
- La crèche n'a pas été oubliée, elle a reçu matelas et transats.
- Chaque année, du mobilier urbain est acheté pour parfaire l'embellissement de nos villages. En 2014, des bacs à fleurs, des cache containers et des décorations lumineuses sont venus compléter la panoplie.
- Le matériel de sonorisation permettant les annonces à la population a été renouvelé à Mercus et Amplaing

MONTANT DES TRAVAUX ET ACHATS PAYES EN 2014 : 335 907,82 €

Tous ces travaux concernant l'entretien, la réhabilitation de l'existant, la création de nouvelles infrastructures, la protection de l'environnement... prouvent la bonne santé de notre commune toujours attentive à son développement.

Les projets

L'équipe municipale dynamique et attachée à la qualité de vie de ses administrés se projette dans l'avenir. Voici la liste (non exhaustive) des travaux d'investissement qui devraient voir le jour avant la fin de la mandature actuelle. A noter toutefois, que certains d'entre eux sont déjà en cours de réalisation ou mis à l'étude.

A MERCUS :

- Travaux de voirie et création d'un parking rue du Fournil.
- Aménagement de la rue Gabriel Péri et de l'impasse du 19 mars 1962.
- Réhabilitation des lavoirs situés rue Gabriel Péri et place Henri Martin.

A AMPLAING :

- Etude de l'aménagement de la place.
- Construction d'un mur de soutènement au chemin du Castagnès.
- Mise en sécurité d'un bloc rocheux à l'entrée du village.

A GARRABET :

- Pose de barrières de protection chemin latéral.

A CROQUIÉ :

- Remplacement du panneau d'affichage.
- Mise en place de "toilettes sèches" sur le site touristique de Brougues.

A JARNAT :

- Aménagement du hameau (lavoir, place, voirie).

DES OPÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL sont également prévues :

- Remplacement d'un véhicule pour le personnel technique.
- Mise en place de 4 radars pédagogiques aux entrées de Mercus, Garrabet et Amplaing.
- 2 actions permettant le maintien de l'épicerie et la création d'un cabinet médical : l'acquisition et l'aménagement de 2 bâtiments avenue H. Marrot, et l'achat d'une parcelle de terrain chemin de Yon (réserve foncière).

Est-il besoin de rappeler que dans notre contexte économique actuel, seule une gestion financière rigoureuse et l'aide des partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région, Département) permettront la réalisation des opérations programmées.

Cette année là...

Se sont déroulés les premières élections du Parlement Européen au suffrage universel.

A Mercus-Garrabet, comme partout en France, le 10 juin, une grande majorité d'électeurs s'est rendue aux urnes.

Sur 644 inscrits sur la liste électorale de la commune, 413 ont pris part au scrutin. Après déduction des votes nuls ou blancs, le nombre de suffrages exprimés était de 395.

La commune comptait environ 950 habitants.

5 naissances, 14 décès et 7 mariages ont été enregistrés. 7 demandes de permis de construire pour maisons d'habitations, ont été déposées.

Le Conseil Municipal élu 2 ans auparavant était composé de :
Le Maire : Paul LAFAILLE.

Les adjoints : Roger DELNONDEDIEU, Roger DENJEAN, Jacques CABIBEL.

Les conseillers municipaux : Victorine MONLONG, Marius CASSÉ, Henri COURDIL, Francis DELPONT, Alfred DOS RAMOS, Marcel LAGUERRE, Etienne PORTET, Henri PROS.

Durant cette année-là, au cours des 5 réunions du Conseil Municipal 18 délibérations ont été prises.

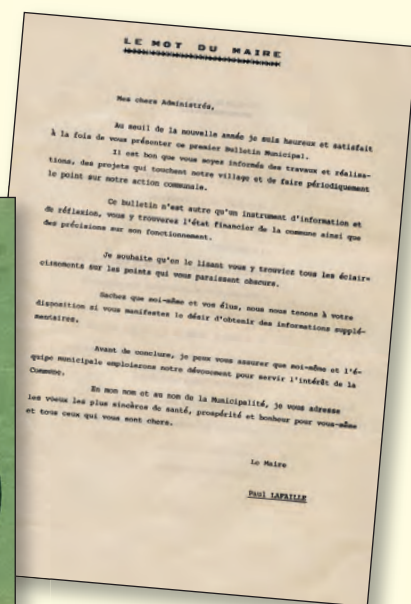
Le Budget Primitif, voté le 18 avril, par le conseil municipal s'équilibrait à la somme de :

- 1 014 742,53 francs en section de fonctionnement,
- 224 101,11 francs en section d'investissement.

Au sein des 3 écoles, 6 instituteurs accueillaient les enfants : Josette BONZOM, Claudie COTS, Raymond VIBES et Gérard MARFAING pour Mercus. Marc BOTET à Garrabet et José LUNO à Amplaing.

L'école de Mercus comprenait 4 classes : Maternelle, Cours préparatoire, Cours élémentaire et Cours moyen. Celles de Garrabet et à Amplaing comportaient une classe unique chacune (du cours préparatoire au cours moyen).

A Mercus, 2 agents de service municipaux, Y. TROUSSELLE et B. BOUYER, étaient affectées à l'école maternelle.



Le personnel municipal était composé de :

- 4 agents titulaires : un secrétaire de mairie, et 3 agents techniques.
- 13 employés non titulaires pour la plupart à temps partiel, étaient chargés de remplir diverses missions : entretien des bâtiments communaux, bibliothèque, éducation physique dans les écoles, gestion des cabines téléphoniques publiques, aide à l'école maternelle...

Ecole d'Amplaing 1979



C'était l'année 1979

LES VŒUX À LA POPULATION

Cette année encore, les administrés avaient répondu nombreux à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, qui présentaient leurs vœux à la population le samedi 10 janvier.

Le Maire, José Lorenzo, a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes des actes terroristes des 7 et 9 janvier derniers. Il a ensuite dressé le bilan de l'année passée, présenté les projets pour l'année 2015. Il a mis l'accent sur les restrictions budgétaires communales imposées par la crise et la réforme territoriale engendrant un effet néfaste sur la vie économique, et grévant le fonctionnement associatif local.

Un buffet préparé par les membres du Conseil Municipal, et le personnel du Cathare, agrémenté de petits fours confectionnés par la boulangerie Amiel, a clôturé cette soirée très conviviale



INFOS PRATIQUE

INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX SUR PIED : RÉGLEMENTATION

Pour une superficie strictement inférieure à 15 hectares, le propriétaire ou son ayant droit peut procéder à l'incinération de végétaux sur pied (écobuage) et ce, durant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 30 juin inclus. Cependant, pour réaliser cette opération un arrêté préfectoral en la matière rend obligatoire l'établissement au préalable d'une déclaration. Le formulaire déclaratif est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Rappel : l'emploi du feu dans les espaces naturels combustibles est prohibé du 1^{ER} juin au 15 septembre inclus (période critique).

L'environnement est le bien de tous, ensemble protégeons le.

Article réalisé avec l'aimable participation de Thierry GUEDEAU, Garde Champêtre.

le mot du maire

Président du CCAS

Chaque année, au mois de décembre, un colis de Noël est jusqu'ici attribué aux personnes ayant atteint ou dépasse 65 ans et connues des services de la mairie. (résidences principales et résidences secondaires)

Désormais, seules peuvent prétendre à cet avantage les personnes domiciliées sur la commune à titre permanent à partir de leur 70^{ème} anniversaire. Les intéressés sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet de l'année de leurs 70 ans, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Bien entendu, les personnes résidant épisodiquement sur la commune au titre d'une résidence secondaire ainsi que celles placées en résidence d'accueil hors de la commune, à qui un colis a déjà été attribué les années précédentes, ne sont pas concernées par ces nouvelles dispositions et continueront à bénéficier de cet avantage.

De même les personnes dont l'âge est compris entre 65 et 70 ans, déjà destinataires du colis, continueront à le recevoir.

Croyez-moi ce n'est pas de gaieté de cœur que cette mesure dictée par les restrictions budgétaires pesant sur les communes a été prise par le conseil d'administration du CCAS.

Je vous remercie de votre compréhension.

José LORENZO

Vie économique

Amandine BARRIÈRE, la sympathique esthéticienne installée place Jean Jaurès à Mercus depuis 5 ans vient d'entrer dans la "cour des grands". Résultat d'un parcours sans faute, d'"auto entrepreneur" elle est passée au statut d'"artisan". Bel exemple de réussite professionnelle pour cette jeune Mercusienne. Un projet de déménagement flotte dans l'air... Mais "chut !" nous en reparlerons en temps voulu.

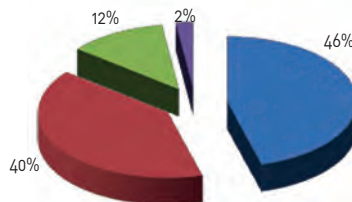


Le compte administratif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

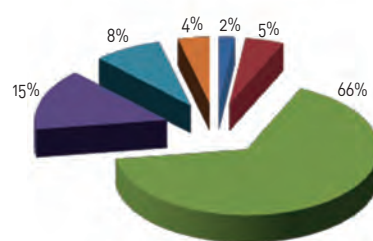
	en euros
Charges à caractère général	529 139,87
Charges de personnel	462 378,05
Autres charges de gestion courante	141 363,55
Charges financières	24 381,19
Total	1 157 262,66



■ Charges à caractère général
■ Charges de personnel
■ Autres charges de gestion courante
■ Charges financières

RECETTES

	en euros
Atténuation des charges	31 248,43
Produits et services du domaine et vente directe	73 319,63
Impôts et taxes	1 062 854,62
Dotations, subventions, participations	242 073,41
Autres produits de gestion courante	134 741,76
Produits financiers / produits exceptionnels	62 075,97
Total	1 609 313,82

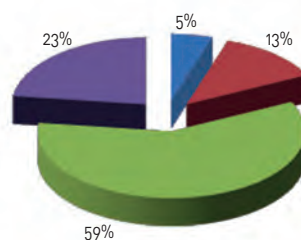


■ Atténuation des charges
■ Produits et services du domaine et vente directe
■ Impôts et taxes
■ Dotations, subventions, participations
■ Autres produits de gestion courante
■ Produits financiers / produits exceptionnels

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

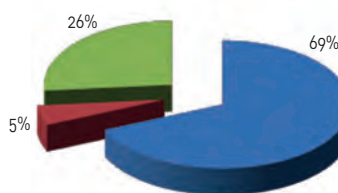
	en euros
Immobilisation en cours	26 058,92
Remboursement de la dette	66 945,62
Immobilisations corporelles	309 848,90
Déficit d'investissement reporté	120 331,94
Total	523 185,98



■ Immobilisation en cours
■ Remboursement de la dette
■ Immobilisations corporelles
■ Déficit d'investissement reporté

RECETTES

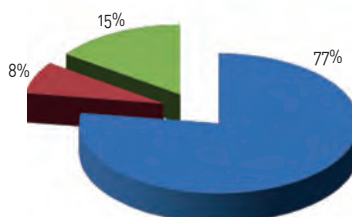
	en euros
Excédent d'investissement reporté	-
Dotations, fond divers et réserves	521 300,93
Subventions d'investissement	38 241,05
Emprunts et dépôts et cautionnements	201 441,00
Différence sur réalisations d'immo.	-
Total	760 982,98



■ Dotations, fond divers et réserves
■ Subventions d'investissement
■ Emprunts et dépôts et cautionnements

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT Répartition par organisme de versement

	en euros
EUROPE	-
ETAT	29 594,05
REGION	2 850,00
DEPARTEMENT	5 800,00
Total	38 241,05



■ ETAT
■ REGION
■ DEPARTEMENT

Commémoration

Les anciens combattants, des habitants et les élus de la commune se sont réunis devant le monument aux morts de Mercus, pour rendre hommage à toutes les victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Dans un discours empreint d'émotion, M. TIBALD, président de la section FNACA de Tarascon, a rappelé les faits de guerre.

Le Maire, José LORENZO a donné lecture du message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense. Mentionnant notamment : "cette période de notre histoire a donné lieu à tant de souffrances et d'incompréhensions... La France se recueille aujourd'hui avec humilité en souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour elle... Il faut faire entrer leur souvenir dans notre mémoire nationale, au nom de la vérité, du respect et de la tolérance... parce qu'il n'y a que la vérité qui nous protégera des discours extrémistes, parce que nous devons la vérité aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque..."

L'assistance s'est recueillie sur la tombe de Gilbert MAGRI jeune Mercusien mort au champ d'honneur, et un bouquet de fleur y a été déposé.



Un vin d'honneur servi salle de la Mairie a clôturé cette cérémonie du souvenir.

en vue

Après une décennie passée au football au sein de l'EO Mercusienne puis du LAP-HAF Florian CANAL se consacre désormais à la course à pied et participe, sous les couleurs des VO2 MAX de Tarascon, à plusieurs épreuves du département. C'est ainsi qu'il s'est engagé fin août dernier au difficile parcours du trophée de l'isard sur les hauteurs de l'Hospitalet. 2000 m de dénivelé pour 16 km d'un parcours empruntant les sentiers menant à l'étang du Siscar, porteille du Siscar étang de Pedourrès et retour au village par le vallon de Valdarques. Florian terminait en 2 H 44 mn 2° cadet et 70° au classement général. Un excellent résultat pour une première. Ensuite il allait user ses baskets "46 fillette" sur les chemins de

la vallée de la Courbière sur un itinéraire casse-pattes et glissant de 16 km qu'il bouclait en un peu plus d'une heure trente finissant premier de sa catégorie. Dans les premiers frimas de l'hiver il s'alignait sur la corrida de Pamiers (8,4 km en ville) très rapide où il réalisait là aussi un temps de 36' juste derrière... son toujours jeune père qui s'accroche encore. Il termine également second à la corrida de Noël dans les rues de Tarascon et a participé récemment au cross départemental très relevé à Pamiers où il termine 5° junior. Florian continue à s'entraîner sur les sentiers de la commune pour progresser encore et profiter dans la foulée, des paysages de nos belles montagnes.



L'ÉCOLE D'AMPLAING À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Quelques jours après la rentrée scolaire, les enfants de l'école d'Amplaing, accompagnés de Bernadette VALÉRO leur institutrice, se sont rendus à Lieurac, visiter le jardin extraordinaire. Les enfants sont revenus enchantés de cette journée divertissante et pédagogique à la fois. Mais laissons à Maylis le soin de nous en raconter le déroulement :

“Le lundi 8 septembre nous sommes allés au jardin extraordinaire à Lieurac. Quand nous sommes arrivés nous avons posé nos sacs et on est passé sous un tunnel de fleurs extraordinaires, on a vu

une citrouille qui pesait environ 30kg. Ensuite nous sommes allés dans une petite cabane en bambou puis nous avons grimpé la colline où il y avait des géants en argile. Nous sommes redescendus et on est rentré dans le labyrinthe. Nous avons vu un ruisseau avec des cailloux et un petit pont. Ce qui nous a plu c'est le labyrinthe et le « land art ». Ce jardin est vraiment extraordinaire car il y a des fleurs qu'on ne connaît pas: la trompe d'éléphant, la queue de renard...”



“C'est une citrouille qui pesait de 50 à 70 kilos. Ce qui m'a vraiment plu c'est son poids et sa taille”.



“Ce géant se trouve sur la colline du jardin extraordinaire il est fait en argile et en terre paille. Ce qui m'a impressionné c'est qu'ils ont bien fait le visage”.

CENTRE AÉRÉ : ÇA BOUGE A L'ALAE !

Tout au long de l'année scolaire l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) propose une multitude d'activités aux enfants qui le fréquentent. Dans les locaux agréables, mis à disposition par la Commune, les équipes de LEC Grand Sud, qui gère les ALAE et l'ALSH (Centre de Loisirs) pour la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, sont sans cesse en mouvement pour offrir toujours plus de découvertes aux petits Mercusiens.

Les “ateliers de l'ALAE”, nés de la réforme des rythmes scolaires, sont très prisés. Depuis peu, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles de la Commune, des temps “d'aide au travail scolaire” sont proposés. Enfin, et ceci devient une tradition, l'ALAE vit aussi au rythme du calendrier et des événements de l'année.

Ainsi, en fin d'année, le “petit” marché de Noël a permis aux parents de découvrir les talents de création de leurs enfants. Dans le

club house du football, puis dans le gymnase pour la dernière soirée, chacun a pu acheter de quoi décorer de manière originale son sapin. 200 € ont été récoltés, immédiatement remis à l'association des Parents d'élèves (APEEMGA), qui financera un “gros lot” pour le loto des écoles du 1^{er} mars ! Un bel exemple de complémentarité et de solidarité, qui n'est ni le premier, ni le dernier, autour des Ecoles de Mercus et d'Amplaing.

Noël passé, sans oublier le quotidien, l'ALAE se concentre déjà sur Carnaval, qui devrait avoir lieu le 27 mars. Les “artistes” sont déjà en pleine réflexion, pour que la couleur et la bonne humeur envahissent les rues de Mercus.

Au rayon nostalgie... les enfants de l'ALAE embrassent très fort Lauriane qui a quitté l'équipe pour partir vers un nouveau projet professionnel.



Les apprentis vendeurs... du marché de Noël

Bibliothèque

Depuis janvier 2014, la bibliothèque a intégré le réseau de lecture publique. De nouveaux services ont été créés : la carte d'adhésion gratuite permet d'emprunter livres, CD, et DVD, tout en donnant accès à Internet. Près de 4 000 ouvrages (documentaires, romans, BD, romans policiers, mangas, magazines...) destinés à tout public, occupent les rayonnages.

2014 a vu l'arrivée de nouveaux lecteurs. Il est apparu une nette augmentation de fréquentation chez les jeunes, portant à 22 le nombre d'enfants, et d'ados. Quelques 2 000



ouvrages ont été empruntés au cours de l'année.

Les élèves des écoles de Mercus et d'Amplaining, et les enfants de la crèche et de l'ALAE sont venus à maintes reprises ; Au cours de ces visites, ils ont profité des ani-

mations faites par Claudie, bibliothécaire bénévole, et Christophe responsable du réseau lecture.

Ce service public de proximité fonctionne à plein régime à la grande satisfaction de ses 121 adhérents.

L'usine de Mercus, c'était il y a 100 ans



Pour l'occasion, samedi 20 décembre 2014, le personnel, les retraités ou leur famille, auxquels s'étaient joints des dirigeants (anciens ou actuels), les élus locaux, et la représentante de l'Etat, se sont retrouvés autour de M. TIERCE, directeur.

Les visiteurs ont pu profiter d'un diaporama ponctué de témoignages émouvants d'anciens ouvriers et d'une visite guidée et commentée du site. A l'issue de cette dernière, boissons chaudes, viennoiseries et jus de fruits leur ont été offerts.

Dans la soirée, un apéritif dînatoire a été servi. M. TIERCE Séverin s'est dit très honoré de la présence de tous et du déroulement de cet après-midi commémoratif.

Retour sur une usine qui a rythmé depuis le début du 20^{ème} siècle la vie de nos villages.

1913 : demande d'autorisation par la société Boro Carbone, siège social à Paris, de construire une petite centrale hydroélectrique

sur l'Ariège, à hauteur de Mercus-Garrabet. Acquisition du terrain sur lequel est bâtie l'usine.

1914/1915 : construction de la centrale hydroélectrique, de l'usine et premières fabrications de corindon artificiel (poudre abrasive pour fabrication d'outils de ponçage et meulage). Exploitation des mines de Unjat et Péreille pour fournir la bauxite, matière première pour la fabrication du corindon

1918 : acquisition du site par la société électrochimique de Mercus

1953 : "Les Abrasifs du Sud-Ouest", filiale de Péchiney s'installent sur le site. Arrêt de la fabrication du corindon. Mise en place d'une électrolyse de raffinage d'aluminium dite "3 couches" pour fabriquer de l'aluminium 4N (99,99% pur) associée à une fonderie

1954 : la filiale "Les Abrasifs du Sud-Ouest" disparaît pour laisser la place à Péchiney

1974 : Pechiney met au point à Mercus une 2ème technique de raffinage de l'aluminium : la ségrégation

1983 : Suite à la création de la retenue EDF, destruction de la "petite centrale hydroélectrique de Mercus".

1984 : Grâce à la technique "ségrégation", le site produit de l'aluminium 5N puis 5N5 (99,9995% pur).

1997 : Avec le développement de l'industrie de l'électronique demandeuse d'aluminium 5N et 5N5, une activité spécifique voit le jour : une fonderie spécifique qui permet de produire ces alliages très haute pureté.

2004 : l'électrolyse 3 couches produisant de l'aluminium 4N est arrêtée. Alcan achète Péchiney.

2006 : Praxair succède à Alcan ne reprenant que l'activité 5N/5N5 et diversifie le portefeuille "produits" pour élargir son offre à l'industrie électronique (principalement des produits en aluminium néanmoins en 2014).

Merci à M. le Directeur de Praxair et à Y. TESTA pour l'aide apportée à la réalisation de cet article.

Entente Football SPAM

Depuis maintenant 4 ans, l'école de foot SPAM regroupe les clubs de St-Paul de Jarrat, Auzat et Mercus-Garrabet, afin de proposer aux enfants la possibilité de jouer dans des équipes pour chaque catégorie...

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'Etoile Olympique Mercusienne et l'Union Sportive St-Pauloise se sont également regroupées chez les séniors afin de ne faire qu'un seul club. Depuis cette date, les enfants et les adultes portent donc les mêmes couleurs jaune et bleu sur les stades François Sanchez à St-Paul et Vigne Grande à Mercus mis à disposition par les mairies respectives.

Saïd EL MOUSSAOUI, président du club, est secondé par Sandrine AUGÉ, la trésorière, Agnès et Delphine QUARANTA secrétaires et par les hommes de terrains (M'Hamed BRIK, Gérard QUARANTA...). Il gère principalement la partie sénior. Le beau parcours des deux équipes, entraînés par Abdermane OUARIBA et Abid EL MOUSSAOUI, depuis le début de l'année, conforte donc le choix fait pour nos communes. L'équipe 1 est en tête de son championnat Première Division depuis le début de saison, permettant de garder en vue l'objectif fixé : Montée en Excellence.

Pascal MARCAILLOU, vice-président du club, Audrey MARCAILLOU, trésorière, et Magali PEREZ secrétaire, épaulés par des hommes et des femmes sur et autour des terrains,

gèrent la partie Ecole de football d'Animation sur les catégories U7 + U9 + U11*.

Grâce au Mondial 2014, une augmentation très significative s'est faite ressentir chez les U7 et U9... heureusement suivie par l'investissement des éducateurs : Rachid ACHBAR, Patrice MARCAILLOU, Marc PÉRONA, Pascal MARCAILLOU, Frédéric BONNEIL et Bastien MIGALON.

Comme chaque année, le club a participé au Téléthon, offert aux enfants un Noël au Magicpark de Pamiers ainsi qu'un équipement complet d'entraînement. Toutes les infos sur le E.F.SPAM sur : <http://spam.footeo.com> et sa page facebook entente SPAM. Christophe GONÇALVES, joueur au E.F.SPAM, Vice-Président de l'entente LAP-HAF, sert de relais entre notre club et l'entente, présidée par Pascal MARCAILLOU.

Regroupant près de 90 garçons de U15* à U19* des clubs de la Haute Ariège (SPAM, LAP, Tarascon, Auzat, Les Cabannes), le LAP-HAF a créé cette année une section Féminines avec environ 30 filles de U7 à U15. Pour les U15 et U17* du LAP-HAF, des navettes sont mises en place pour amener tous les footballeurs de Foix à Ax-les-Thermes sur les terrains d'entraînement d'Auzat et Mercus.

Les filles, également, s'entraînent à Mercus les mercredis à 18h et sur le terrain des Cabannes le Samedi sous la responsabilité de

Hervé ROUSSEL, Christophe MÉNA et Delphine QUARANTA.

Les U15, entraînés par Romain VICENTE (+David DAURIAC, Alain GARCIA, David MENDÈS et Christophe GONÇALVES) ont réussi à confirmer et maintenir leur accession en ligue de la saison passée. Les deux équipes supplémentaires poursuivent le championnat interdistrict avec le Comminges.

Les U17 de Romain LAGARDE et Kamel LAHLOUH espèrent cette année la montée en ligue en visant au moins la première place ariégeoise qualificative du championnat interdistrict.

Les U19, entraînés par Samuel DE LIMA (+ Bernard DUMAS), après un beau parcours en championnat l'an passé, reproduit le même schéma cette saison avec en bonus, un très beau parcours en coupe Gambardella (Coupe de France des jeunes).

Toutes les infos sur le LAP-HAF sur : <http://lap-haf.footeo.com> et sa page facebook lap-haf

Effectifs :

- E.F.SPAM : 60 jeunes, 35 séniors, 8 éducateurs, 25 dirigeants
- LAP-HAF (non SPAM) : 25 filles, 90 jeunes hommes, 13 éducateurs, 20 dirigeants

*U7 à U19 : le chiffre correspond à l'âge des joueurs



LES LOTOS

Tradition bien ancrée chez nous, et perpétuée par les associations, le lot permet aux adeptes de rompre avec la monotonie des longues soirées hivernales.

LA LYONNAISE

Pour la deuxième fois de la saison l'Amicale des boules "La Lyonnaise" a organisé un loto le samedi 14 février dernier. Heureuse initiative, puisqu'il a attiré de nombreux participants dont certains sont repartis ravis par le lot de grande qualité remporté à "quine" ou "carton plein". Pâtisseries, café et autres boissons ont régalé l'assistance. Merci aux généreux donateurs et au bénévoles qui ont assuré le succès de cette soirée.

APEEMGA

Le loto de l'association des parents d'élèves s'est déroulé le 1^{er} mars dernier. A l'entracte, les nombreux participants, ont pu savourer les excellentes pâtisseries confectionnées par les parents et grands-parents accompagnées de boissons chaudes et jus de fruits. Cet après-midi de jeu a connu un franc succès grâce aux bénévoles et aux généreux donateurs. Merci à eux.



Comité des fêtes de Mercus

La fête de Mercus : changement de programme...

Cette année, la fête de Mercus aura lieu les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 août 2015. La présidente et les membres du comité des fêtes soucieux de la réussite de ces trois jours mettront tout en œuvre pour vous divertir. D'ici quelques mois, un programme détaillé des festivités sera distribué.



Les Myrtilles de l'Aynat

REPAS DE NOEL AUX MYRTILLES

C'est le dimanche 30 novembre, et avec un peu d'avance, que les Myrtilles de l'Aynat ont fêté Noël !

Le restaurant "Le Père Canard" à Saint Jean du Falga avait proposé un menu alléchant et les plaisirs de la table ne se sont pas démentis une fois de plus.

Un air de musique entraînante en a incité plus d'un à se lancer sur la piste de danse. Les petits présents gourmands remis à chaque convive, ont eux aussi ajouté du plaisir à cette belle journée.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2014

- Une demande d'aide financière sera faite auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général pour les travaux de voirie projetés rue Gabriel Péri, et impasse du 19 mars 1962, à Mercus et route de Foix à Amplaing. Les travaux de la réhabilitation de 2 lavoirs à Mercus (rue G.Péri et place H.Martin) sont inclus dans ce projet. Voté à l'unanimité.
- Sécurité routière : 4 radars pédagogiques seront installés aux entrées de Mercus, Garrabet et Amplaing. Voté à l'unanimité.
- A la demande des services de l'Etat (Préfecture), un référent en matière de "sécurité routière" doit être désigné dans chaque commune. Le conseil municipal a décidé de confier cette tâche à Germain Florès.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2015

- Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après estimation du "service des domaines" a décidé d'acquérir le bâtiment situé 25 avenue Henri Marrot pour la somme de 150 000 €.
- Aménagement du chemin du Fournil - Sur proposition de la commission "d'appel d'offres", le conseil municipal a décidé de confier les travaux d'aménagement du chemin du Fournil avec création d'un parking, à la SARL SOCA dont la proposition d'offres s'élève à 89 991 €.
- Ramassage scolaire : le conseil municipal autorise le Maire à signer avec le conseil général une convention de délégation de compétence en matière de transport scolaire.
- Pose de détecteurs de fumée dans les bâtiments communaux. Conformément à la loi, des détecteurs de fumée seront installés dans les bâtiments communaux (logements locatifs et tous autres bâtiments recevant du public).
- La commune travaille, en partenariat avec

la communauté des communes sur des projets d'aménagements commerciaux qui intégreront l'opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Le conseil municipal a délimité les zones à l'intérieur desquelles s'appliquera cette mesure : la traversée de Mercus et l'entrée Nord d'Amplaing.

SÉANCE DU 4 MARS 2015

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

- Commune : excédent de fonctionnement : 452 051,16 € / excédent d'investissement : 237 797,60 € – Affectation des résultats : l'excédent de fonctionnement est affecté au compte 1068 de la section investissement sur le budget primitif 2015. Voté à l'unanimité.
- Logement de Garrabet : déficit d'investissement : 10 371,41 €. Reporté sur le budget primitif 2015. Voté à l'unanimité.
- Z.A. de Barri : excédent de fonctionnement : 9 852,06 € / Excédent d'investissement 19 909,77 € – reportés sur le budget primitif 2015. Voté à l'unanimité.
- Comptes de gestion 2014 établis par le receveur municipal : Commune/ Logement de Garrabet/ Z.A. de Barri : identiques aux comptes administratifs, ils n'appellent aucune observation. Votés à l'unanimité.
- Tirage au sort de 3 jurés d'assises.
- Indemnités versés au receveur municipal pour 2014
 - Budget de la commune : 498,62 €.
 - Budget de la régie municipale d'électricité : 2989,79 €.Voté à l'unanimité.

COMMUNIQUÉ

Lors de mon engagement aux élections départementales, vous avez été nombreux à soutenir ma candidature. Hélas, le résultat du scrutin ne m'a pas permis d'être élue avec mon binôme. Le grand nombre de messages de sympathie à travers lesquels vous m'avez prodigué vos encouragements tout en exprimant votre déception, m'ont profondément émue. Un grand merci à vous tous.

Pendant cette période électorale, le travail accompli avec l'équipe de la majorité départementale et son président, les réunions publiques et les rencontres avec la population, m'ont permis d'enrichir mes connaissances tant sur le plan personnel que relationnel.

Aujourd'hui, je vous confirme que je continuerai, à mettre toute mon énergie au service de notre Commune aux côtés du Maire. Je poursuivrai mon action au sein de la Communauté des Communes en ma qualité de vice-présidente chargée des politiques éducatives locales. Cette expérience conforte mon envie de rester au service de l'intérêt général.

Patricia TESTA

Etat Civil

NAISSANCES

2 janvier 2015 :

Amel EL BAKOURI

10 Janvier 2015 :

Flora, Stéline MASTRIPPOLITO

30 Janvier 2015 :

Lalie, Christine, Nicole STERVINO

07 Février 2015

Lora MEINIEL FERREIRA

13 Février 2015 :

Léa, Maria CERQUEIRA

DÉCÈS

18 février 2015 : Lucienne TARTIÉ

15 mars 2015 : Marcel LÉONARD

LE GROUPE VOCAL 5H30 : SOIRÉE DE NOËL

La chorale locale a offert le samedi 20 et le dimanche 21 décembre derniers, une soirée de Noël, en l'église de Mercus. Soirée un peu différente de celle des autres années, pas de messe, pas de célébration..... juste un conte où l'esprit de Noël restait toutefois bien présent Un conte musical intitulé « le petit conte du petit Léo », avec vidéo, montages sonores et musicaux. Pour montrer son enthousiasme, le public nombreux n'a pas hésité à entonner les chants interprétés avec talent par nos artistes locaux. Pour clôturer cette soirée fort réussie tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin d'honneur servi dans la salle de la Mairie.

Nous nous devons de souligner le travail considérable fourni par Andrée Dupont et les choristes. En effet, suite au départ de certains d'entre eux et du chef de chœur, le nouveau groupe a dû « mettre les bouchées doubles » pour préparer en 4 mois ce spectacle de qualité. On ne peut que les en féliciter et les encourager : « persévérez, vous êtes sur la bonne voie ».



LE BILLARD MERCUSIEN

L'Assemblée Générale du Billard Mercusien au cours de laquelle ont été accueillis 3 nouveaux joueurs, s'est tenue le 23 janvier dernier, Après avoir dressé le bilan de l'exercice 2014, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau dont voici la composition.
Président : G. DELESCHEAULT, Trésorier D. RESPAUD, Secrétaire : G. PICARD.

Des projets ont été évoqués pour 2015, notamment 1 journée "portes ouvertes" durant laquelle des démonstrations du jeu de billard seront faites pour des jeunes. Une rencontre avec le club de Pamiers est également prévue.

A l'issue de la séance, tous les participants ont partagé le "verre de l'amitié".



animations

DU 11 AU 25 AVRIL 2015

**Tournoi tennis
Jeunes & adultes**

3 MAI 2015
**Course Pédestre
Mercus-Foix**

14 MAI 2015
Rallye promenade

27 JUIN 2015
**Fête des écoles
au communal
d'Amplaing**